

Anfh

Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

SE FORMER, ANTICIPER, CONNECTER

Rapport d'activité 2018 Picardie

Édito

2018 a été le lancement, pour la délégation Picardie, du projet Maintien dans l'emploi, visant à aider les établissements à s'outiller et s'organiser pour anticiper et gérer les mobilités. Ce projet offre également aux agents un accompagnement individualisé les préparant à leur transition professionnelle. Cette offre, lancée lors d'une journée régionale au premier semestre 2018 s'est ensuite déployée sur le second semestre 2018 et se poursuivra sur les années à venir.

En 2018, l'ANFH Picardie a aussi soulevé la problématique de l'usage des réseaux sociaux en milieu professionnel à travers notre journée régionale qui a rassemblé plus de 150 participants. Cette thématique a suscité un fort engouement et nous poursuivrons notre investissement sur ce thème dans les années à venir à travers des conférences managériales, des formations en mobile learning et des formations « d'ambassadeurs » en établissement.

Par ailleurs, en 2018, le nombre d'agents ayant bénéficié d'actions de formation sur notre offre régionale a plus que doublé par rapport aux précédentes années. Cette augmentation ne se traduit pas par une augmentation des fonds mobilisés sur les actions régionales mais par la mobilisation de nouveaux modes d'apprentissage. En effet, en 2018, le déploiement de 2 formations en ligne, l'une sur l'orthographe (le projet Voltaire) et l'autre sur le bon usage du mail (le projet iBellule Mail) a permis de former plus de 750 agents en distanciel.

Enfin, le recours des établissements à nos marchés de formation pour le déploiement de leur plan de formation est un gage de confiance de leur part mais aussi de richesse et de qualité de notre offre. En 2018, l'ANFH Picardie a déployé 150 sessions de formation sur des marchés ANFH, qui ont été financées sur les plans de formation des établissements. Cette offre de qualité et sans cesse renouvelée permet ainsi aux établissements d'être dispensés de l'acte d'achat et de disposer d'un panel de formations varié.

Souhaitons que cette offre de services, toujours renouvelée, puisse contribuer au développement de la formation dans les établissements, au développement de la qualification des agents et enfin au partage d'expériences entre établissements.

Sommaire

Fonds et formation	4
Parcours et compétences	6
Réseaux et proximité	12
Chiffres clés 2018	16

Une expertise pour gérer et financer Établissements et collecte

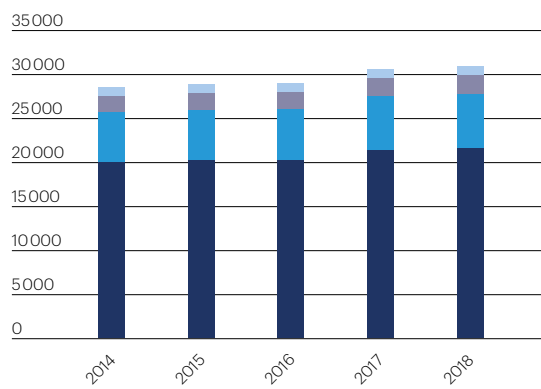
87 établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics adhérents au 2,1% – Plan de formation en territoire Picardie emploient en 2018, 36 568 agents de la Fonction publique hospitalière. Concernant le Développement professionnel continu médical (DPCM), 28 établissements confient leur contribution à l'ANFH Picardie. Ils consacrent au financement de la formation professionnelle et du Développement professionnel continu (DPC) respectivement 2,9% et 0,50% ou 0,75% de leur masse salariale.

L'ANFH, OPCA de la Fonction publique hospitalière

- > mobilise des fonds mutualisés au service des projets de formation des établissements et des agents;
- > noue des partenariats et recherche des financements complémentaires;
- > contribue à l'optimisation des budgets formation;
- > prend en charge l'avance de frais, le règlement des factures et des frais.

L'ANFH collecte et gère 5 fonds

- > le 2,1% – Plan de formation;
- > le 0,6% – FMEP dédié aux études promotionnelles;
- > le 0,2% – CFP/BC/VAE;
- > le 4,8% – ESAT (formation des travailleurs handicapés accueillis);
- > le 0,5% – 0,75% – DPC médical.



■ PLAN ■ FMEP ■ CFP ■ DPCM

En 2018, le total des cotisations* s'élève à 31 045 K€ contre 30 720 K€ en 2017, soit une augmentation de 1,1%. Cette évolution est inférieure à celle enregistrée au niveau national (1,4%).

* Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

91

établissements cotisants au 0,6% – Études promotionnelles et 0,2% – CFP/VAE/BC

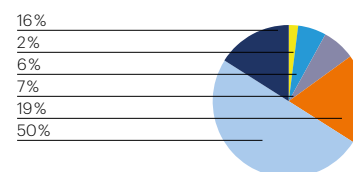
95,6%

établissements adhérents au 2,1% – Plan de formation

99,3%

d'agents de la FPH employés par les établissements adhérents

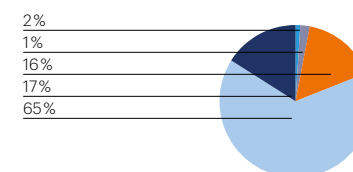
Répartition de la collecte 2,1% – Plan de formation par taille d'établissement



■ Moins de 50 agents
■ De 50 à 149 agents

La délégation enregistre 21 608 K€ de cotisations au titre du 2,1% – Plan de formation, qu'elle gère pour le compte des établissements adhérents. 66% de ce montant provient des établissements de plus de 1000 agents.

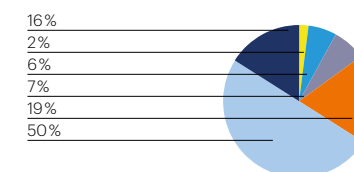
Répartition de la collecte 0,5% ou 0,75% – DPC médical par taille d'établissement



■ De 150 à 299 agents
■ De 300 à 999 agents

En 2018, les cotisations versées au titre du DPC médical s'élèvent à 1082 K€ et concernent principalement les établissements de 1000 à 4999 agents.

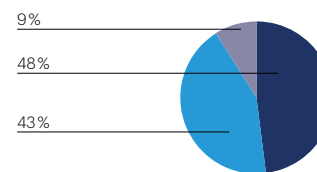
Répartition de la collecte 0,6% – Études promotionnelles et 0,2% – CFP/VAE/BC par taille d'établissement



■ De 1000 à 4999 agents
■ Plus de 5000 agents

Les cotisations versées au titre des agréments FMEP et CFP s'élèvent respectivement à 6 235 K€ et 2 078 K€. Les établissements de plus de 300 agents contribuent à 84% du total de ces cotisations.

Répartition des établissements adhérents plan par secteur



■ Médico-social : Personnes âgées
■ Sanitaire

La délégation compte 87 établissements adhérents au Plan de formation sur 91 cotisants, soit un taux d'adhésion de 95,6%.

48%
Des établissements appartiennent au secteur Médico-social : Personnes âgées

■ Social/Médico-social : Handicap-Enfance-Famille

Le secteur sanitaire représente 43% des établissements adhérents et 88% des effectifs couverts.

31 045 K€

collectés par l'ANFH Picardie

21 608 K€

2,1% – Plan de formation

6 235 K€

0,6% – Études promotionnelles

2 078 K€

0,2% – CFP/VAE/BC

43 K€

4,8% ESAT

1 082 K€

0,5% ou 0,75% – DPC médical

Accompagner et construire 2,1% – Plan de formation

L'ANFH Picardie propose un plan régional composé d'une large offre de formations à destination de ses adhérents.

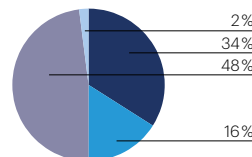
L'ANFH, OPCA de la Fonction publique hospitalière

Pour accompagner les établissements adhérents dans la mise en œuvre de leur plan de formation, l'ANFH, OPCA de la Fonction publique hospitalière :

- > assure une veille juridique et sectorielle ;
- > met à disposition des établissements et des agents des outils et supports d'information et propose une offre de formation prête à l'emploi ;
- > soutient et professionnalise les acteurs de la formation ;
- > propose Gesform, le logiciel de gestion de la formation destiné aux équipes formation et aux pôles.

Répartition des stagiaires par catégorie de rémunération

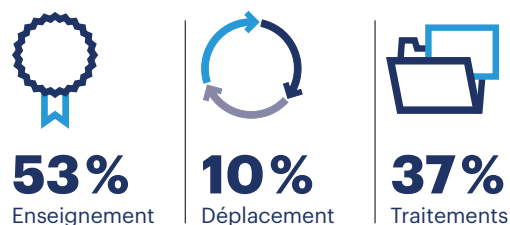
48% des stagiaires appartiennent à la catégorie C



■ A ■ B ■ C ■ Autres

En 2018, 48% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du Plan de formation des établissements adhérents, sont des agents de catégorie C, contre 46% en 2017.

Répartition des charges par nature de dépenses



Répartition des départs, heures, charges et ARF* par type

	DÉPARTS	HEURES	CHARGES (K€)	% CHARGES	ARF++ (K€)*
TYPE 1	309	10 536	232	1,0%	34
TYPE 2A	6 946	104 578	3 583	16,0%	404
TYPE 2B	3 906	79 644	1 990	8,9%	167
TYPE 2C	21 024	358 202	8 849	39,4%	1 049
TYPE 3	343	20 096	529	2,4%	266
TYPE 4	404	339 336	7 195	32,0%	6 413
TYPE 5	18	2 979	71	0,3%	77
TYPE 8	14	367	13	0,1%	10
TOTAL	32 964	915 738	22 462	100%	8 420

Les charges de formation sont principalement consacrées aux actions de type 2c et de type 4, qui représentent respectivement 39% et 32% du total des charges.

Typologie des actions de formation

(décret du 21 août 2008) :
Type 1 Actions de formation professionnelle initiale.

Type 2a Actions de développement des connaissances et de la compétence (adaptation immédiate au poste de travail).

Type 2b Actions de développement des connaissances et de la compétence (adaptation à l'évolution prévisible des emplois).

Type 2c Actions de développement des connaissances et de la compétence (développement des connaissances et compétences et acquisition de nouvelles

connaissances et compétences).

Type 3 Actions de préparation aux examens et concours des fonctions publiques.

Type 4 Études promotionnelles.

Type 5 Actions de conversion.

Type 8 VAE.

*ARF : Accords pour réalisation de la formation.

32 964

départs en formation en 2018

51,9%

des agents de la région Picardie ont accédé à la formation en 2018

Accompagner et construire Études promotionnelles

Les Études promotionnelles (EP) sont des actions de formation qui permettent d'accéder aux diplômes et certificats nécessaires pour exercer certains postes de la Fonction publique hospitalière (infirmier, cadre de santé, aide-soignant...). La liste est fixée par arrêté ministériel.

En Picardie

L'ANFH Picardie finance l'intégralité de la durée de formation sur ses fonds régionaux.

Les instances régionales ont identifié les priorités suivantes concernant **les diplômes financés prioritairement** sur les fonds mutualisés régionaux :

- > priorité aux métiers de la rééducation au regard de la pénurie régionale;
- > pour les adhérents, dans le cadre de l'élargissement des diplômes éligibles sur les fonds mutualisés, les demandes de prise en charge déposées pour les agents des filières autres que celles du soin, du social et de l'éducatif seront prioritaires;
- > une part des fonds régionaux sera consacrée aux Études promotionnelles hors établissement d'origine afin d'encourager l'évolution professionnelle des agents par la mobilité inter établissement.

Les instances ont également fixé des **priorités relatives aux types d'établissements** déposant des demandes sur nos fonds mutualisés.

- > dans ce cadre, une priorité est donnée pour les établissements de moins de 450 agents déposant des demandes de financement portant sur des formations longues (plus de 2 ans), dans la limite d'un seul dossier par établissement et à minima pour 12 dossiers par an.

En complément et afin de sécuriser le parcours de formation engagé par l'agent, l'ANFH Picardie finance également la dernière année de financement des formations longues débutées sur le CFP (Congé de formation professionnelle).

Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles

DIPLÔMES	NOMBRE EP 2018	NOMBRE EP 2017	TAUX D'ÉVOLUTION 2018/2017
DE INFIRMIER	173	181	-4,4%
DEAS	91	81	12,3%
DIPL. CADRE DE SANTÉ	90	80	12,5%
DE INFIRMIER ANESTHÉSISTE	35	34	2,9%
DE IBODE	33	32	3,1%
DE PUERICULTRICE	15	15	0,0%
DIPL. PRÉPARATEUR PHARMA. HOSP.	15	15	0,0%
CAFERUIS	15	16	6,3%
BPJEPS	15	11	36,4%
FORMATION COMPLÉMENTAIRE IBODE	12	3	300,0%
DEAES	12	12	0,0%
AUTRES	48	54	-11,1%
TOTAL	554	534	3,7%

En 2018, la délégation compte 554 Études promotionnelles en cours de financement contre 534 en 2017, soit une augmentation de 3,7%. Le diplôme d'État d'infirmier reste le diplôme le plus préparé (31% de l'ensemble des Études promotionnelles), suivi du diplôme d'État d'aide-soignant (16%). Ce dernier est en progression par rapport à 2017 : 91 dossiers en cours de

financement en 2018, contre 81 en 2017 (soit une évolution de +12,3%). Parmi les autres diplômes, soulignons la progression, notamment, des prises en charge pour le diplôme de cadre de santé, avec 90 dossiers en cours de financement en 2018, contre 80 en 2017.

Répartition des Études promotionnelles par fonds (en cours et accordées en 2018)

FONDS	EP EN COURS	EP ACCORDÉES
SUR LE 2,1% ; 0,6%	543	232
SUR LE 0,2%	11	3
TOTAL	554	235

Sur 544 Études promotionnelles en cours de financement, 235 ont été accordées dans l'année. La source de financement provient essentiellement du 2,1% - Plan de formation des établissements et du guichet unique ANFH.

554

Études promotionnelles en cours dont

235

Dossiers accordés en 2018
Dont **153 dossiers** sur le guichet unique ANFH Picardie

Accompagner et construire 0,2% – CFP/VAE/BC

Départs en formation dans le cadre du 0,2% – CFP/BC/VAE

Cette contribution finance le Congé de formation professionnelle (CFP), le congé pour Validation des acquis de l'expérience (VAE) et le congé pour Bilan de compétences (BC).

Le CFP ouvre aux agents de la FPH la possibilité de financer à leur initiative et à titre individuel des formations à visée professionnelle (reconversion, réalisation d'un projet personnel...) distinctes de celles prévues au Plan de formation de l'établissement. Ces financements sont sollicités directement par les agents de la FPH auprès de l'ANFH.

70,3%

de dossiers acceptés (hors BC)

87

CFP* (dossiers classiques)

41

VAE*

11

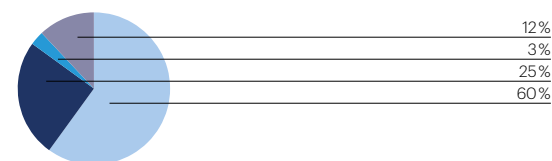
Études promotionnelles*

210

Bilans de compétences*

*Nombre de dossiers en cours

Répartition des dossiers en cours en 2018 par dispositif



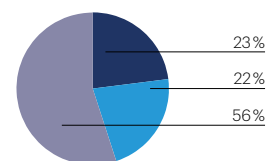
■ CFP classique ■ CFP-EP ■ VAE ■ BC

Avec 87 dossiers en cours de réalisation en 2018, le CFP classique représente 25% des dossiers pris en charge au titre de l'agrément CFP.

Répartition des dossiers en cours en 2018 par catégorie d'emploi

56%

des dossiers concernent la catégorie C



■ A ■ B ■ C

Les dossiers pris en charge au titre de l'agrément CFP concernent principalement les agents de catégorie C (56%), suivis des agents de catégorie A (23%).

Accompagner et construire 0,5% ou 0,75% DPC médical

DPC médical Activités des professionnels médicaux

Le DPC est un dispositif de formation réglementé par la loi HPST (2009) pour garantir la qualité et la sécurité des pratiques des professionnels de santé. La loi de modernisation de notre système de santé (2016) fait évoluer le DPC d'une logique de programme vers une logique de parcours.

Les professionnels de santé ont l'obligation de s'engager dans un parcours triennal de DPC. Pendant cette période de 3 ans, chaque professionnel de santé doit participer à minimum de deux actions parmi des actions de formation, des actions d'analyse de pratiques et des actions de gestion des risques. Au moins une de ces actions doit répondre aux orientations nationales prioritaires définies dans l'arrêté du 8 décembre 2015.

+1900

dossiers financés au titre de l'agrément DPC médical, dont :

90%

concernant les médecins

10%

concernant les pharmaciens

<1%

concernant les chirurgiens-dentistes

Échanger et mutualiser L'action de l'ANFH Picardie

Dans un contexte en mutation profonde pour les établissements, l'ANFH Picardie a souhaité affirmer une ambition forte et une volonté d'accompagner au mieux ses adhérents.

Actions de formation régionales

112 sessions de formation
2205 stagiaires

► en 2018, le développement de deux formations en ligne, l'une sur l'orthographe (Projet VOLTAIRE) et l'autre sur le bon usage des mails (iBellule Mail) a permis de former 789 agents en distanciel.

Actions de formation coordonnées régionales

154 sessions de formation
1540 stagiaires

► en 2018, le recours des établissements aux marchés de formation ANFH a fortement augmenté. Sur les 154 sessions de formations qui étaient déployées en Actions de formation coordonnées (AFC), 70 étaient des Actions de formation inter établissement, permettant ainsi, à l'instar des Actions régionales un partage d'expériences;
► parmi ces actions coordonnées inter établissements, 28 sessions ont été organisées au sein de Groupement hospitalier de territoire, permettant ainsi de contribuer à la coordination des plans de formation au sein des GHT.

Les conférences managériales

2 thèmes déployés
6 sessions
226 participants

Voici les 2 thèmes abordés cette année:
► intégrer un nouvel arrivant dans son équipe;
► la motivation au travail.

Retrouvez les contenus pédagogiques abordés lors de ces conférences dans notre publication « Les managériales » disponible sur notre site Internet, onglet Picardie, rubrique service aux établissements.

<http://www.anfh.fr/picardie/services-aux-etablissements/manageriales-6>
<http://www.anfh.fr/picardie/services-aux-etablissements/manageriales-7>

Les journées régionales

La journée régionale « **éthique et réseaux sociaux** » a rencontré un vif succès. 166 agents ont participé à cette journée. Au regard de l'intérêt porté par les établissements sur ce sujet, nous poursuivons sur les années à venir notre investissement sur ce thème à travers des conférences managériales dès 2019 puis en 2020 des formations en mobile learning et des formations « d'ambassadeurs » en établissement.

La journée régionale « **Maintien dans l'emploi** » a regroupé 61 participants et nous a permis de sensibiliser les agents sur cet enjeu partagé de mettre en place les organisations nécessaires en interne pour anticiper et organiser les mobilités. À la suite de cette journée, nous avons pu présenter de manière détaillée notre offre à 5 établissements, en rencontrant sur site la commission interne de maintien dans l'emploi. Nous avons aussi présenté cette offre aux directeurs d'établissements médico-sociaux lors d'une rencontre organisée par l'association des directeurs d'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la Somme. Plusieurs établissements ont ainsi pu commencer dès 2018 à mobiliser notre offre sur ce thème.

Les temps d'échanges et ateliers

Le séminaire des chargés de formation est un temps fort de l'ANFH Picardie. En 2018, il a regroupé sur 2 jours plus de 40 chargés de formation.

Les ateliers techniques présentant les critères et modalités de mobilisation des fonds mutualisés sont aussi très largement prisés:
► les 2 ateliers sur le Congé de formation professionnelle (CFP) ont regroupé une vingtaine de participants;
► l'atelier présentant le FQ & CPF ainsi que le FMEP a également regroupé une vingtaine de participants.

Enfin, l'année 2018 a été l'année de déploiement du Compte personnel de formation (CPF) dans la Fonction publique hospitalière (FPH). Pour accompagner les établissements, l'ANFH Picardie a organisé 2 ateliers techniques, l'un pour les établissements sanitaires et l'autre pour les établissements médico-sociaux qui ont respectivement accueillis 40 et 20 participants.

L'ANFH est aussi présente sur les journées portes ouvertes organisées par les établissements:
► 3 demi-journées consacrées à la formation ont été organisées sur les 3 sites du CHI (Centre hospitalier intercommunal) Compiègne Noyon et l'ANFH Picardie s'est mobilisée au côté des équipes du CHI Compiègne Noyon pour ces événements;
► 2 demi-journées consacrées à la formation ont été également organisées au CH de Beauvais.

Un grand merci aux établissements de nous faire confiance et de nous associer à leurs événements!

Des outils au service des professionnels

ANFH.fr/Picardie
Le site internet de l'ANFH Picardie permet aux adhérents de consulter l'offre de formation clés en main, de s'informer sur les événements et réunions proposés et organisés par la délégation ANFH Picardie.

Il y est également possible d'accéder aux guides et outils méthodologiques réservés aux établissements adhérents.

Chiffres clés 2018

Picardie



87

Établissements adhérents
à l'ANFH Picardie



51,9%

Taux d'accès à la formation

ADHÉRENTS

95,6% ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
2,1% – Plan de formation soit 99,3% des agents
de la FPH de la région

28 ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
au DPC médical

32 964 Départs en formation
au titre du plan de formation

87 Dossiers CFP en cours de financement
(dossiers classiques) *

41 Dossiers VAE
en cours de financement *

210 Bilans de compétences
financés*

554 Études promotionnelles
financées**

* Dans le cadre du 0,2% – CFP/BC/VAE

** Tous fonds confondus

DONNÉES FINANCIÈRES

31 045 K€
collectés 2018

RÉPARTITION

21 608 K€ 2,1%
plan de formation

6 235 K€ 0,6%
FMPEP

2 078 K€ 0,2%
CFP/VAE/BC

43 K€ ESAT

1 082 K€ 0,5% ou 0,75%
DPC médical

